CH Lavaur

# 1ER DÉCEMBRE 2026

# DANS LE PUBLIC ET LE PRIVÉ LA MOBILISATION CONTINUE

**Un coup de pouce de 5 euros pour le SMIC, c'est très insuffisant et méprisant !**
**On doit continuer de mettre la pression pour des augmentations de salaires qui permettent de faire face à l'inflation.**

**Depuis le mois de septembre, la mobilisation des jeunes, des retraités, de la Fonction publique et du secteur privé continue après 11 journées marquées par des participations records qui ont posé des exigences concrètes ! Malgré la répression et l'entêtement du gouvernement, du patronat et de nos directions d'établissement à ne pas répondre aux revendications, *la colère et la contestation ont conduit le gouvernement à lâcher quelques miettes.***

**Ce qui a été gagné concernant les salaires :**

- Le gouvernement a acté d'avancer d'un mois la revalorisation automatique du SMIC avec un coup de pouce de 5 euros supplémentaires. Cette mesure sera donc effective à compter du 1er décembre.
- Le gouvernement a demandé au patronat d'ouvrir des négociations salariales flash dans toutes les branches du secteur privé avant le 15 décembre.
- Dans la Fonction Publique qui n'est pas concernée automatiquement par l'augmentation du SMIC, le ministère de la Fonction publique a proposé d'augmenter le bas de grille, actuellement à 366 points d'indice, à 374, alors qu'il devrait être à 386 pour atteindre le niveau du SMIC ; rien concernant le point d'indice pour permettre une augmentation de l'ensemble des salaires.

➡ ***Si nous devons mesurer que ce sont bien les mobilisations qui ont permis d'ouvrir ces brèches, nous ne pouvons pas nous en contenter. Nous ne faisons pas l'aumône, nous revendiquons un juste retour des richesses que nous créons et les moyens de vivre dignement.***

**La pression doit donc continuer pour :**

- Une revalorisation du SMIC plus conséquente.
- Une revalorisation de l'ensemble des salaires, dans le public comme dans le privé.
- L'indexation des salaires sur l'inflation.

**Calendrier de « *négociations* »**

- Le 11 décembre : rencontre avec le ministère de la Fonction publique.
- Le 15 décembre : 1er comité de suivi des négociations salariales dans le privé.

Chaque jour, ce sont des dizaines d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux qui sont en lutte pour revendiquer les moyens de vivre dignement et de travailler correctement. Continuons à chercher à convaincre les collègues qu'avec de la détermination et de la cohésion, nous pouvons gagner sur nos justes revendications.

**La Fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale appelle les salarié·es du secteur à la grève et à la manifestation.**

**DANS NOTRE CHAMP PROFESSIONNEL ET AVEC L'ENSEMBLE DES SECTEURS,**
**TOUTES ET TOUS UNI-ES LE 1ER DÉCEMBRE**




**Appel intersyndical: CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP**

Fédération CGT Santé et Action Sociale - 11/2026 Ne pas jeter sur la voie publique.